



Les tourbières boisées sont des habitats rares et remarquables reconnus par la directive Habitats.

L'arbre et la tourbière héritiers d'un conflit



© Nicolas Drapier - ONF

PINERAIE DE PINS À CROCHETS TOURBEUSE (RÉSERVE BIOLOGIQUE DOMANIALE DES HAUTES PINASSES, 88).

UNE RÉUSSITE DU PROJET LIFE TOURBIÈRES DE FRANCE AURA ÉTÉ D'OBTENIR L'ABANDON D'AIDES AU BOISEMENT DANS LES MILIEUX HUMIDES ET L'INSCRIPTION DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE CES MILIEUX DANS LES DOCUMENTS-CADRES DE POLITIQUE FORESTIÈRE.

1. Production de la tourbe.

>>> [Mél: nicolas.drapier@onf.fr](mailto:nicolas.drapier@onf.fr)

Quand on parle de conservation des tourbières, l'arbre fait plutôt partie des ennemis désignés, et le forestier a généralement intérêt à se faire tout petit... En effet, qu'il s'agisse de perturbation de l'alimentation en eau, d'apport de litière, d'ombrage... les maux imputables à la végétation arborescente sont légion. Les forestiers de l'ONF n'ont pas été les derniers à s'en laisser convaincre, après la large diffusion dans leurs services du manuel d'Espaces naturels de France sur la gestion conservatoire des tourbières. Oui, mais voilà, les choses ne sont pas si simples...

La forêt tourbeuse est un objet d'intérêt patrimonial à part entière

C'est l'un des mérites de la directive Habitats d'avoir mis en exergue l'intérêt de certains groupements de tourbières boisées en les retenant comme types d'habitats prioritaires (CB 44A, code Natura 2000 91D0). Certaines boulaies, pineraies, pessières, sont parties intégrantes du complexe tourbeux. Et, même si elles sont associées à une disparition du fonctionnement turfigène¹, ces communautés n'en sont pas moins remarquables.

Cependant leur caractérisation est délicate. En effet, l'évaluation de l'intérêt patrimonial des diverses formations arborescentes sur tourbières (pour décider de leur conservation ou de leur élimination au profit d'autres habitats) est compliquée par plusieurs facteurs. Le premier est l'identification des habitats. Il s'agit de ne pas confondre un habitat naturel avec un faciès issu de semis spontanés à partir de peuplements

artificiels. Ainsi, par exemple, les pessières naturelles sur tourbe, au déterminisme très particulier, sont beaucoup plus rares que les faciès d'origine anthropique indirecte, y compris en zone d'indigénat de l'épicéa.

Par ailleurs si la directive a eu le mérite de réhabiliter les forêts tourbeuses, on peut lui reprocher d'avoir presque totalement délaissé les forêts marécageuses (CB 44.9). Ainsi, outre leur rareté, certaines de ces forêts font partie du complexe d'habitats de tourbières, alors qu'elles ne sont pas reconnues par la directive. Et pour ne rien simplifier, certaines forêts de la directive n'ont de tourbeuses que le nom...

Tourbeuses ou pas tourbeuses ?

Sous végétation forestière, les risques de confusion sont importants entre vraie tourbe et certains humus forestiers très épais engorgés.

Cette question n'affecte que secondairement la caractérisation des habitats, puisqu'il est admis que certains groupements forestiers d'intérêt communautaire peuvent se trouver sur tourbe comme dans des milieux non tourbeux.

En revanche, c'est quand on envisage la restauration d'une tourbière que le problème revêt toute son importance : déboiser une boulaie dans un site où l'accumulation de matière organique ne s'est faite depuis l'origine que sous forme d'un épais humus forestier expose à de sévères déconvenues : adieu les droséras et *Lycopodiella*, bonjour les joncs et autres espèces décevantes... Adieu aussi la boulaie et sa diversité bryologique (cf. lexique p. 8), entomologique...

On l'aura compris, il importe de ne pas céder à ce « syndrome du castor » qui fait souvent se précipiter le gestionnaire (y compris le forestier) pour supprimer les ligneux sur une tourbière réelle ou imaginaire. N'oublions pas, non plus, l'importance de l'arbre comme élément de structuration du paysage et de diversification des habitats d'espèces.

Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, règle d'or pour la conservation des complexes d'habitats que sont les tourbières, est un principe dont les gestionnaires doivent faire profiter les mal-aimées que sont les formations boisées. Mais, ne pas vouloir avoir de tout partout est une autre règle importante : conserver de petits bouquets de bouleaux dispersés, peut aussi signifier le maintien de semenciers qui continueront d'arroser la tourbière... ■

NICOLAS DRAPIER - ONF DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

© Sylvie Martinant - CEPA-Réseau tourbières Auvergne



BOISEMENT D'ÉPICÉAS SUR TOURBE APRÈS QUARANTE ANS. ON PEUT VOIR LA DIFFICULTÉ POUR LE BOISEMENT DE SE DÉVELOPPER NORMALEMENT.

Boiser les tourbières Non-sens forestier, hérésie économique!

En Auvergne, 30 % des tourbières se situent dans des espaces boisés. Les forestiers participent activement au réseau Tourbières d'Auvergne dont l'objet est la promotion d'une gestion respectueuse de ces milieux sensibles. Avec le Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne qui anime ce réseau, gestionnaires et forestiers se sont interrogés sur la rentabilité du boisement des tourbières. Le verdict : planter une tourbière est un investissement coûteux voué à l'échec.

Les classes 1 et 3 font référence aux classes de fertilité des tables de production utilisées.

« Certains terrains sont impropres à la production forestière. Inutile, donc, de s'y acharner. C'est le cas des tourbières. »

Il vaut donc mieux concentrer les efforts forestiers sur les meilleures stations et raisonner les investissements en fonction d'un succès escompté. » Voici la conclusion à laquelle sont parvenus les forestiers, membres du réseau Tourbières d'Auvergne après avoir comparé les conditions économiques de mise en place d'une plantation d'épicéas communs dans un bon sol forestier et dans une zone tourbeuse. Cette analyse a permis d'évaluer les impacts, sur la rentabilité de l'investissement consenti, des surcoûts liés à la valorisation de ces terrains difficiles.

Les simulations réalisées sur la même sylviculture (avec un taux d'actualisation de 4% - voir tableau) ont été pratiquées à des âges différents pour tenir compte du différentiel de croissance lié à la fertilité des stations. Elles font ressortir que :

- dans le cas d'une futaie régulière d'épicéas, installée sur un « bon » sol forestier, le bénéfice actualisé (BASI₀)¹ et l'indice d'efficacité² sont positifs. Quant au taux interne de rentabilité (TIR³), il s'établit à 4,75% ;
- sur tourbière, avec la même essence, les valeurs du bénéfice actualisé (BASI₀) et de l'indice d'efficacité deviennent négatives (le propriétaire perd 60 centimes d'euro par euro investi) et le taux interne de rentabilité fléchit nettement.

Tout ceci sans compter le paramètre préalable et aléatoire que constitue la réussite de l'installation du peuplement. Or, dans les tourbières, l'accroissement des risques est très fort. Il est notamment lié au taux de mortalité élevé à

la mise en place, à la sensibilité accrue aux attaques parasitaires ainsi qu'aux aléas climatiques.

Cette démonstration chiffrée ne manque jamais de marquer les esprits des propriétaires forestiers. Aussi pour les convaincre, les structures de vulgarisation forestière, telles que le CRPF, doivent relayer ces arguments et démontrer que le boisement « tous azimuts », tel qu'il fut longtemps pratiqué, et même encouragé, n'est plus d'actualité.

Pendant des décennies, le déficit de la filière bois avait conduit les pouvoirs publics à mettre en place des mesures incitatives avec une politique forestière qui était alors à l'expansion des surfaces. Parallèlement, le recul de l'agriculture et sa modernisation avaient libéré des espaces considérables. Aujourd'hui, *a contrario*, le taux de boisement apparaît suffisant dans bon nombre de régions et la tendance est plus à valoriser ce qui existe qu'à accroître les zones forestières. D'ailleurs, le contexte juridique prend en compte des zonages qui définissent une « règle du jeu » pour l'utilisation des territoires, ainsi que les zones humides avec leur potentiel hydrologique et écologique.

Désormais, alors que les coûts de main-d'œuvre et de mise en valeur ne cessent de croître, et tandis que les prix des bois sont plutôt orientés à la baisse, la rationalité économique commande de concentrer les efforts forestiers sur les meilleures stations, en dehors des zones tourbeuses. ■

JEAN MICHEL HÉNON
CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE D'Auvergne

SYLVIE MARTINANT - CONSERVATOIRE DES ESPACES ET PAYSAGES D'Auvergne ET ANIMATRICE DU RÉSEAU TOURBIÈRES D'Auvergne

>>> tourbières.auvergne@espaces-naturels.fr
www.crpf.fr/Auvergne

RENTABILITÉ COMPARÉE DE DEUX PLANTATIONS

	Sol sain CLASSE 1	Sol tourbeux CLASSE 3
DURÉE DU PROJET	60 ans	80 ans
TAUX D'ACTUALISATION	4%	4%
BASI ₀	1 245,21	- 2 594,25
INDICE D'EFFICACITÉ	38 %	- 60 %
TIR TAUX INTERNE DE RENTABILITÉ	4,75 %	2,33 %

Facteurs d'analyse retenus

1. Le BASI₀ ou Bénéfice actualisé, à l'année 0, de la séquence infinie. Il permet de comparer deux hypothèses de durée différente, en considérant qu'elles sont répétées à l'infini.
2. L'indice d'efficacité du capital investi. Il exprime le nombre d'euros gagnés (ou perdus) par euro investi.
3. Le taux interne de rentabilité ou TIR. C'est le taux pour lequel les recettes actualisées compensent les dépenses actualisées. C'est donc le véritable taux de fonctionnement du système.